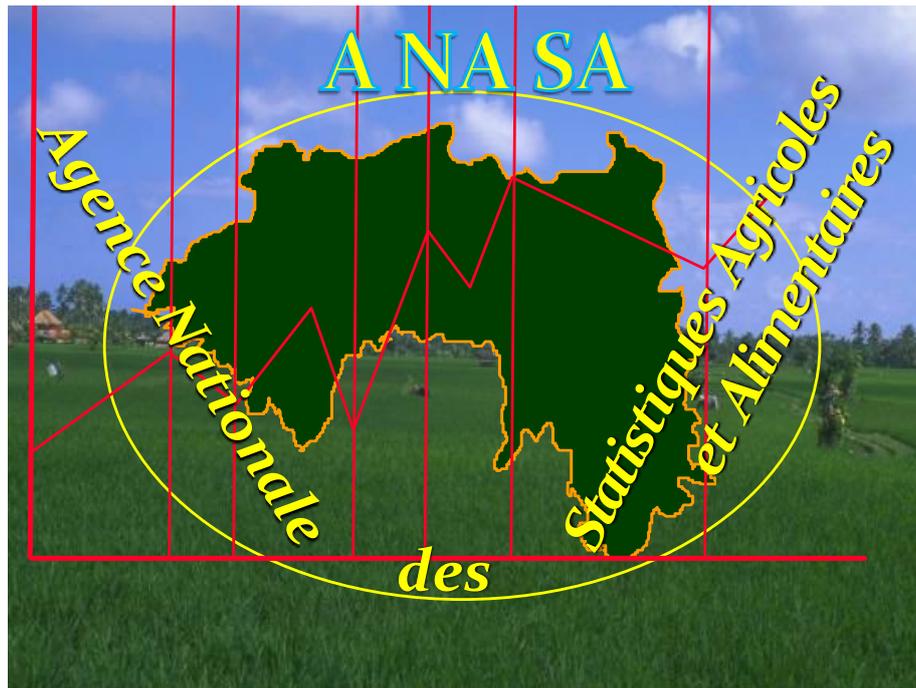




REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE



Evaluation Agricole de l'Appui
aux producteurs en intrants agricoles
Campagne 2012/2013

DRAFT 1

Septembre 2013

Sommaire

I - Contexte et Justification

II - Objectifs

III - Méthodologie de collecte des données

IV- Analyse des Résultats de l'Enquête

V- Conclusion

VI- Recommandations

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Il y a deux années consécutives que le gouvernement de la troisième république s'est engagé avec détermination dans la lutte contre la pauvreté en général et l'insécurité alimentaire en particulier dans l'ultime objectif d'assurer l'autosuffisance alimentaire des guinéens.

Dans cette lutte globale, le secteur de l'agriculture constituant à juste titre l'un des piliers fondamentaux de notre développement économique et social mérite d'être soutenu en moyens matériels et financiers, sur la base d'une stratégie rationnellement élaborée par ce que fondée sur les informations statistiques objectives et fiables, recueillies au niveau du monde paysan. Celui-ci comprend notamment les exploitations agricoles traditionnelles autrement appelées les petits exploitants, mais aussi les exploitations dites modernes et les groupements de producteurs.

Récemment qualifiée de scandale agricole et à juste raison par le président de la République, la Guinée représente aussi un paradoxe, en ce sens que malgré ses immenses potentialités hydro-agricoles, le pays demeure encore pauvre, caractérisé par une insécurité alimentaire qui frappe 30,5% de la population comprenant 3,3% en insécurité alimentaire sévère et 27,2% en insécurité alimentaire modérée.¹

Aussi faut-il rappeler que selon les statistiques disponibles, les exportations agricoles sont moins de 15% des exportations totales du pays et le secteur primaire, à travers ses ressources agricoles, animales et forestières, considéré comme le moteur de la croissance économique, ne contribue qu'à hauteur de 20% au produit intérieur brut (PIB).

Les principales contraintes qui participent à l'explication de cette situation se résument en l'insuffisance d'aménagement hydro-agricole, de mécanisation, d'utilisation d'intrants agricoles, d'encadrement technique, de crédit agricole, de formation et l'analphabétisme font que le rendement et la production sont relativement faibles.

Au regard de ce qui précède et en vue d'inverser la tendance, le gouvernement inspire une nouvelle dynamique en adéquation avec le document de Politique Agricole Vision 2015 consolidée. Elle constitue une meilleure réponse au cadre intégré de lutte contre la pauvreté des ménages guinéens en général et celle des exploitations agricoles en particulier. Pour y parvenir, elle prend en compte et de façon progressive et rationnelle les initiatives de filières de productions agricoles, alimentaires et agro-industrielles pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché.

Cette réalité qui est le fondement de la stratégie du Gouvernement se traduit par l'appui en intrants, équipements et matériels agricoles aux producteurs avec l'implication des services techniques concernés et les autres partenaires, chacun dans son domaine d'intervention.

Une meilleure appréciation de l'impact de cet appui en intrants agricoles aux producteurs pendant la campagne 2012/2013, nécessite la disponibilité des données statistiques y afférentes.

¹ Enquête Nationale de la Sécurité alimentaire et de la Vulnérabilité (ENSAV)/ avril 2013.

² Enquête Légère de Pauvreté ELEP M.P 2012

Ces statistiques fiables permettront aux décideurs et autres intervenants d'avoir une situation objective pour des prises de décisions d'ordre technique, politique et économique allant dans le sens de l'amélioration du revenu des producteurs et la création de richesse en milieu rural.

La recherche des informations fiables a conduit l'ANASA à se déployer sur le terrain tout en mettant à contribution les autres services techniques et autres partenaires dont les ONG et les organisations paysannes.

La particularité de cette enquête procède en grande partie de la nécessité d'obtenir les informations sur les variables autres que les superficies, rendements et productions, mais aussi la commercialisation du riz, la quantité et la situation financière des intrants, des équipements, le fonctionnement des Centres de Prestations Agricoles, des produits et équipements phytosanitaires pour le traitement des cultures etc.

Il apparaît en effet que des fonds importants ont été investis par le gouvernement pour le fonctionnement de l'ensemble du système.

II - OBJECTIFS :

Les objectifs de cette enquête visent à évaluer:

- la quantité et la situation financière des intrants ;
- les équipements agricoles ;
- les produits et équipements phytosanitaires et le traitement des cultures ;
- le fonctionnement des Centres de Prestations Agricoles ;
- la commercialisation du riz ;
- la production, la superficie et le rendement du riz dans les exploitations traditionnelles, modernes ainsi que dans les garnisons militaires ;
- le niveau d'encadrement des producteurs.

En somme, les résultats de l'enquête constitueront un outil de prise de décisions stratégiques en vue de l'amélioration non seulement du système mis en place mais aussi et surtout celle des conditions de vie des producteurs.

III - Méthodologie de collecte des données

La présente enquête d'évaluation est exécutée sur la base de trois(3) questionnaires à savoir :

- le premier, administré par les enquêteurs et contrôleurs préfectoraux des statistiques agricoles et alimentaires en collaboration avec les présidents des chambres d'agriculture, se rapporte au dénombrement des bénéficiaires pour constituer la base de données.

- les questionnaires 2 et 3 ont porté respectivement sur l'évaluation /consolidation des résultats de la campagne agricole 2012/2013 et l'évaluation financière de l'appui du gouvernement aux producteurs. Ils ont été administrés par la mission du bureau central de l'ANASA, au niveau des membres du comité de gestion préfectoral et des services techniques.

Ils ont fait l'objet d'un large commentaire pour permettre aux uns et aux autres de comprendre leur importance et leur utilité statistique dans le cadre de l'évaluation pour éviter ainsi d'assimiler l'activité à celle d'une inspection financière.

La mission a réussi à mobiliser, au niveau de toutes les préfectures les membres des comités de gestion notamment le Président de la chambre d'Agriculture, ou son représentant, le trésorier, le Directeur Préfectoral de l'Agriculture, le COA, le Directeur Préfectoral du Commerce, le chef du CPA.

Pour les besoins de l'enquête, le comité de gestion a été renforcé par d'autres cadres de l'Agriculture.

S'agissant des volets spécifiques, chacun des interviewés répondaient aux questions qui leur revenaient. Il arrivait souvent que l'interview individuelle prenne l'allure d'une interview collective lorsque la question nécessitait un avis général.

Les informations ont été méthodiquement collectées sur une base collégiale à partir de la technique de contrôle basée sur la logique, le respect des normes quant il s'avérait nécessaire et la corrélation. Par exemple le nombre de familles / ménages agricoles encadrés par ANPROCA, le nombre de producteurs bénéficiaires des prestations du CPA, l'effectif des bénéficiaires des intrants, les données chiffrées relatives à la commercialisation telles que les quantités achetées/ vendues/stockées et leurs valeurs monétaires respectives, de même que la domiciliation de ces dernières à la BCRG ou au Crédit Rural.

La mission a accordé une attention particulière à l'effectif des exploitants agricoles bénéficiaires considéré comme une variable des plus significatives de cette enquête avec lequel sont corrélées presque toutes les autres variables.

C'est ainsi que toutes les informations collectées par la mission ont été des informations largement partagées aussi bien par le Comité de Gestion préfectoral des intrants et équipements agricoles que par les services techniques.

Une telle démarche se caractérise sans doute par des débats qui aboutissent à une collecte de données fiables, indispensables pour une analyse sereine et approfondie.

Les informations partagées ont été enregistrées dans les fiches aussi bien par la mission que par deux (2) ou trois (3) autres cadres au compte de la Chambre préfectorale d'Agriculture et de la Direction préfectorale d'Agriculture afin d'éviter toute éventuelle contestation.

Aussi, est- il important de noter que les questionnaires ont fait l'objet d'amendement compte tenu de l'importance des données complémentaires et de leur pertinence pour une meilleure appréhension de la situation au cours des travaux d'analyse.

IV- Analyse des Résultats de l'Enquête

Tableau 1 : Reception, Utilisation et stock des engrais

REGION	Stock 2011		Recept° engrais en 2012				Total Engrais				Utilisation des engrais				Stock des engrais				
	Urée	Triple 17	Urée	Triple 17	Triple 15	Dolo-mie	Urée	Triple 17	Triple 15	Dolo-mie	Urée	Triple 17	Triple 15	Dolo-mie	Urée	Triple 17	Triple 15	Dolo-mie	
BOKE	562,25	407,35	1 136	1 650	0	0	1698,25	2057,35	0	0	291,55	537,45	0	0	1286,70	1119,90	0	0	
KINDIA	0,00	0,00	1 249	2 050	0	220	1249,00	2 050	0	220	619,10	1717,00	0	0	629,90	333,00	0	220	
MAMOU	2,60	11,70	990,00	1 500	0	0	992,60	1 511,70	0	0	114,30	1 487,15	0	0	878,30	24,55	0,00	0,00	
LABE	5,00	12,10	950,00	1 560	0	0	955,00	1572,10	0	0	266,55	1393,10	0	0	688,45	179,00	0	0	
FARANAH	0	0	703,00	1 214,30	0	0	696,00	1 214	0	0	531,35	1214,30	0	0	164,65	0	0	0	
KANKAN	0	0	1 575,00	2 706,00	0	0	1 575,00	2 706,00	0	0	1542,00	2676,00	0	0	33,00	30,00	0	0	
N'ZEREKORE	0	0	1 191,15	1 402,85	0	0	1 191,15	1 402,85	0	0	173,45	457,25	0	0	1 017,70	945,60	0	0	
PROJET COTON	0	0	76,00	2 062	702,6	0	76,00	2 062	702,60		76,00	2 062	702,60	0	0	0	0	0	0
FUPRORIZ	0	0	50,80	155,20	0	0	50,80	155,20	0	0	50,80	155,20	0	0	0	0	0	0	0
TOT. GENERAL	569,85	431,15	7 920,95	14 300,35	702,60	220	8 483,80	14 731,50	702,60	220	3 665,10	11 699,45	702,60	0	4 698,70	2 632,05	0,00	220	

Selon la déclaration des comités de gestion des intrants des différentes préfectures, le stock est de 569,85 tonnes et 431,15 tonnes respectivement en urée et en triple 17 pour la campagne agricole 2011-2012.

Quant à la campagne agricole 2012-2013, il a été mis à disposition par le gouvernement 7 920,95 tonnes d'urée, 14 300,35 tonnes de triple 17, 702,60 tonnes de triple 15 et 220 tonnes de dolomie.

Sur une disponibilité totale de 8 490,80 tonnes d'urée, 14 731,50 tonnes de triple 17, 702,60 tonnes de triple 15 et 220 tonnes de dolomie, il a été utilisé respectivement 3665,10 tonnes soit 43,17 %, 11 699,45 tonnes soit 79,42%, 702,60 tonnes soit 100% pour l'urée, le triple 17 et le triple 15. Les 220 tonnes de dolomie envoyées à Forécariah pour les producteurs d'ananas de la sous préfecture de Mafèrenyah n'ont pas été utilisées pour le retard accusé dans la réception.

Il faut signaler que le triple 15 a été entièrement utilisé par le projet coton (Kankan, Koundara et Gaoual).

Le stock à la date du 30 Avril 2012 est de 4 825,70 tonnes d'urée, de 3032,05 tonnes de triple 17 et de 220 tonnes de dolomie.

D'une manière générale, la répartition n'a pas tenu compte des besoins des préfectures, entraînant ainsi un redéploiement de certaines quantités d'intrants entre certaines préfectures ou régions (Exemple : à Gaoual sur 450 tonnes de triple 17, ont été redéployées 400 tonnes et sur 200 tonnes d'urée, 120 tonnes ont redéployées par la chambre nationale d'agriculture).

Tableau 2 : Reception, Utilisation et Stock des herbicide

REG.	Stock 2011			Recept° herbicides en 2012			Total			Utilisation des herbicides			Stock herbicides (30 Avril 2013)		
	Herb-total	Selec. Riz	Selec Maïs	Type d'herbicide			Type d'herbicide			Type d'herbicide			Type d'herbicide		
				Herbi-total	Select riz	Select maïs	Herbi-total	Select riz	Select maïs	Herbi-total	Select riz	Select maïs	Herbi-total	Select riz	Select maïs
BOKE	1 352	0	0	0	17 000	5 500	1 352	17 000	5 500	1 352	11 879	192,00	0	5121	5308
KINDIA	0	0	0	7 500	9 000	3 500	7 500	9 000	3 500	7331	6 197	188	169	2803	3312
MAMOU	0	0	0	0	4 000	5 000	0	4 000	5 000	0	2 950	316	0	1 050	4 684
LABE	189	0	0	0	1 000	7 700	189	1 000	7 700	0	960	642	189	40	7 058
FARANAH	0	0	0	66 000	11 500	4 000	66 000	11 500	4 000	66 000	10 874	2 974	0	626	1 026
KANKAN	0	0	0	104 308	54 700	35 300	104 308	54 700	35 300	68 959	41 823	18 839	35 349	12 877	16 461
N'ZEREKORE	0	0	0	110 200	20 500	3 300	110 200	20 500	3 300	100 979	16 141	1 957	9 221	4 359	1 343
PROJET COTON	0	0	0	4 200	0	0	4 200	0	0	4 200	0	0	0	0	0
FUPRORIZ	0	0	0	13 000	325	0	13 000	325	0	13 000	325	0	0	0	0
UNITE MILITAIRE^{Eni}	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENER	1 541	0	0	305 208	118 025	64 300	306 749	118 025	64 300	261 821	91 149	25 108	44 928	26 876	39 192

Pour l'année 2011 toutes les quantités d'herbicides, tous types confondus, ont été entièrement utilisées au niveau national à l'exception de l'herbicide total pour lequel il a été observé un stock de 1352 litres à Koundara et 189 litres à Koubia.

Pour la campagne agricole 2012 -2013 il a été distribué au niveau national 305 208 litres d'herbicide total, 118 025 litres d'herbicide sélectif riz et 64 300 litres d'herbicide sélectif maïs. De ces quantités, il a été utilisé 261 821 litres d'herbicide total soit (85 ,78%), 91149 litres d'herbicide sélectif riz soit (77,22%) et 25108 litres d'herbicide sélectif maïs, soit (39,04 %).

Ce faible taux d'utilisation de l'herbicide sélectif maïs pourrait s'expliquer par le fait que dans bon nombre de préfectures, notamment en basse et moyenne Guinée, le maïs est cultivé en association avec d'autres cultures qui ne supportent pas l'effet du produit.

Il est à noter qu'au niveau des préfectures de Koubia et de Kérouané aucun type de ces herbicides n'a été utilisé, alors qu'à Kissidougou et Beyla, toutes les quantités reçues ont été utilisées.

Cependant, des pertes non négligeables ont été enregistrées dues notamment à la défectuosité des emballages. En données chiffrées il s'agit de 13 litres d'herbicide total à Macenta, 1960 litres à Yomou, 26 litres d'herbicide total à Lola et 42 litres à Kouroussa.

A la date du 30 Avril 2012, il existait un stock de 44 928 litres d'herbicide total, 26 876 litres d'herbicide sélectif riz et 39 192 litres d'herbicide sélectif maïs au niveau national.

D'une manière générale, il faut signaler que la demande d'herbicide total est plus forte que les autres dans toutes les préfectures parce qu'il dispense les producteurs du défrichage dans les bas fonds et plaines.

Tableau 3 : Reception, Utilisation et Stock des semences

REGION	Stock 2011			Recept° semences en 2012			Total			Utilisation des semences			Stock semences (30 Avril 2013)		
	Riz local	Riz amél	Maïs amél	Type de semences			Type de semences			Type de semences			Type de semences		
				Riz local	Riz amél.	Maïs amél.	Riz local	Riz amél.	Maïs amél.	Riz local	Riz amél.	Maïs amél.	Riz local	Riz amél.	Maïs amél.
BOKE	0	0	0	0	109,30	0	0	109,30	0	0	9,14	0	0	100,16	0
KINDIA	0	0	0	21,900	95,311	5,949	21,900	95,311	5,949	0	57,33	0,45	21,90	37,98	5,50
MAMOU	0	0	0	0	139,00	0	0	139,00	0	0	40,58	0	0	98,42	0
LABE	0	0	0	0	104,00	0	0	104,00	0	0	35,08	0	0	68,92	0
FARANAH	0	0	0	216,92	100,00	0	216,92	100,00	0	216,92	100,00	0	0	0	0
KANKAN	0	0	0	30,00	0	0	30,00	0	0	0,00	0	0	30,00	0	0
N'ZEREKORE	0	0	0	105,47	0	0	105,47	0	0	104,48	0	0	0,99	0	0
TOTAL GENER	0	0	0	374,29	547,61	5,95	374,29	547,61	5,95	321,40	242,13	0,45	52,89	305,49	5,50

Comme indiqué dans le tableau N°3, la campagne agricole 2011-2012 n'a enregistré aucun stock.

En 2012-2013, il a été reçu 374,29 tonnes de semence de riz local, 547,61 tonnes de semence de riz amélioré et 5,95 tonnes de maïs amélioré.

De toutes ces quantités, il a été utilisé 321,40 tonnes de semence de riz local soit 85,87 %, 242,13 tonnes de semence de riz amélioré soit 44,22 % et 0,45 tonnes de semence de maïs amélioré soit 5,56 %.

Le stock à la date du 30 Avril 2012 est de 52,89 tonnes semence de riz local, 305,49 tonnes de semence de riz amélioré et 5,50 tonnes de maïs amélioré.

Tableau 4 : Reception, Utilisation et Stock des Equipements agricoles

REGION	Recept° des équipements agricoles							Utilisat° des équip. agricoles							Stock des équip. agricoles						
	Trac-teur	Moto-culteur	Moissonneuse/batteuse	Moto faucheuse de riz	Batteuse motorisée	Décortiqueuse à riz	Tri-euse	Trac-teur	Moto-culteur	Moissonneuse/batteuse	Moto faucheuse de riz	Batteuse motorisée	Décortiqueuse à riz	Tri-euse	Trac-teur	Moto-culteur	Moissonneuse/batteuse	Moto faucheuse de riz	Batteuse motorisée	Décortiqueuse à riz	Tri-euse
BOKE	14	8	12	30	56	62	0	14	0	5	1	4	48	0	0	8	7	29	52	14	0
KINDIA	8	8	8	43	60	103	0	7	0	4	0	7	45	0	1	8	4	43	53	58	0
MAMOU	5	8	0	19	4	35	0	4	0	0	2	1	1	0	1	8	0	17	3	34	0
LABE	4	8	1	21	45	23	0	3	0	0	4	0	4	0	1	8	1	17	45	19	0
FARANAH	15	1	17	13	29	44	0	15	1	12	5	22	15	0	0	0	5	8	7	29	0
KANKAN	23	0	22	49	80	100	0	23	0	21	2	62	93	0	0	0	1	47	18	7	0
N'ZEREKORE	10	3	7	42	46	71	3	10	3	1	0	7	56	0	0	0	6	42	39	15	3
IRAG	6	0	0	4	12	0	14	6	0	0	4	12	0	14							
CENTRE SEMC.	4	0	0	3	8	0	8	4	0	0	3	8	0	8							
CENTRE A.P.	1	0	0	1	1	0	2	1	0	0	1	1	0	2							
UNITE MILIT.	10	0	2	4	6	2	0	10	0	2	4	6	2	0							
TOTAL GEN	100	36	69	229	347	440	27	97	4	45	26	130	264	24	3	32	24	203	217	176	3

En termes d'équipement, le Gouvernement a mis à la disposition des producteurs 100 tracteurs, 36 motoculteurs, 69 moissonneuses batteuses, 229 motofaucheuses de riz, 347 batteuses motorisées, 440 décortiqueuses à riz et 27 trieuses. De ces équipements il a été

utilisé 97 tracteurs (97 %), 4 motoculteurs (11,11%), 45 moissonneuses batteuses (65,21 %), 26 motofaucheuses de riz (11,35%), 130 batteuses motorisées (37,46%), 264 décortiqueuses à riz (60%) et 24 trieuses (88 ,88 %.)

En se référant au faible taux d'utilisation de certains équipements, il s'avère que les raisons varient selon les préfectures. En effet, les motoculteurs en dehors de Kissidougou et Beyla, n'ont pas fonctionné à cause du manque de formation des groupements de jeunes auxquels ils étaient destinés.

Quant aux motofaucheuses, elles n'ont pas fonctionné soit par méconnaissance (Kouroussa), soit par bourrage entraînant l'arrêt du moteur lors des opérations de récolte(Siguiri), soit encore par la non adaptation au relief (Koubia) soit enfin le prix que les producteurs trouvent exorbitant (11 600 000 FG).

A la date du 30 avril 2013, le stock est de 3 tracteurs, 32 motoculteurs, 24 moissonneuses batteuses, 203 motofaucheuses de riz 217 batteuses motorisées, 176 décortiqueuses à riz et 3 trieuses

Tableau 5 : Reception, Utilisation et Stock des Matériels agricoles

REGION	Recept° des matériels agricoles				Utilisat° des matériels agricoles				Stock des matériels agricoles			
	Bascu le	Bâche	Sac de 50 kg	Sac de100 kg	Bascu le	Bâche	Sac de 50 kg	Sac de100 kg	Bascu le	Bâche	Sac de 50 kg	Sac de100 kg
BOKE	14	160	765 000	217 000	0	126	35 712	14 870	14	34	729 288	202 130
KINDIA	12	135	634 000	0	1	92	16 421	0	11	43	617 579	0
MAMOU	6	50	186 000	0	0	14	4 544	0	6	36	181 456	0
LABE	15	60	110 000	4 000	5	23	5 976	1 000	10	37	104 024	3 000
FARANAH	6	120	485 000	163 000	3	90	38 533	34 666	3	30	446 467	128 334
KANKAN	9	104	754 000	245 000	0	66	21 839	180 000	9	38	732 161	65 000
N'ZEREKORE	12	127	610 000	0	0	91	31 015	0	12	36	578 985	0
TOTAL GEN	77	756	3 544 000	629 000	9	502	154 040	230 536	65	254	3 389 960	398 464

Dans le cadre du conditionnement des produits agricoles, le gouvernement a distribué au niveau national 77 bascules, 756 bâches, 3 544 000 sacs de 50kg, 629 000 sacs de 100 kg. De ces quantités de matériel, seulement 9 bascules soit 11,68 %, 502 bâches 66, 44 %, 154 040 sacs de 50 kg soit 4,35% et 230 536 sacs de 100 kg soit 36,65 % ont été utilisés.

La faiblesse du taux d'utilisation s'explique par la réception tardive et le mauvais état de fonctionnement des bascules, la très mauvaise qualité des sacs d'emballage.

Le stock à la du 30 du Avril est de 65 bascules, 254 bâches, 3 389 960 sacs de 50 kg et 398 464 sacs de 100 kg.

Tableau 6 : Reception et Utilisation des produits phytosanitaires

REGION	Reception des produits phyto				Utilisation des produits phyto				Stock des produits phyto			
	Insecticide			Fongicide (kg)	Insecticide			Fongicide (kg)	Insecticide			Fongicide (kg)
	Liquide (liquide)	Granulé (kg)	Poudre (kg)		Liquide (liquide)	Granulé (kg)	Poudre (kg)		Liquide (liquide)	Granulé (kg)	Poudre (kg)	
BOKE	9 286	2 544	0	200	7 354	995	0	0	1 932	1 549	0	200
KINDIA	5 903	2 600	0	600	4 273	158	0	130	1 630	2 442	0	470
MAMOU	4 200	1 500	0	950	1 680	93	0	0	2 520	1 407	0	950
LABE	6 235	2 575	0	600	1 019	55	0	2	5 216	2 520	0	598
FARANAH	1 224	1 800	600	150	712	320	5	120	512	1 480	595	30
KANKAN	2 780	2 300	0	450	1 055	686	0	6	1 725	1 614	0	444
N'ZEREKORE	4 150	3 200	100	150	3 410	1 791	100	0	740	1 409	0	150
TOTAL GENER	33 778	16 519	700	3 100	19 503	4 097	105	258	14 275	12 422	595	2 842

Au niveau national, il a été réceptionné en termes d'insecticides 33 778 litres, 16 519 kg de granulé, 700 kg de poudre et 3 100 kg de fongicide.

Les quantités utilisées sont respectivement de 19 503 litres (57,73%), 4 097 kg(24,80) 105 kg (15 %) et 258kg (8,32%).

L'insecticide liquide a été le plus utilisé à cause des fléaux apparus dans les préfectures de Mandiana (sauterelles), Mali, Koubia et Labé (chenilles).

Par ailleurs, il est important de noter que des pertes non négligeables de quantités d'insecticide ont été enregistrées dans les préfectures de Dabola (40 litres), Faranah (406 litres).

Le stock d'insecticide à la date du 30 Avril est de 14 275 litres, 12 422 kg de granulé, 595 kg de poudre et 2 842 kg de fongicide.

Tableau 7 : Reception et Utilisation des équipements phytosanitaires

REGION	Recept° des équipements phyto							Utilisat° des équipements phyto							Stock des équipements phyto						
	Atomiseur	Pulvérisateur à dos	Kits de protection					Atomiseur	Pulvérisateur à dos	Kits de protection					Atomiseur	Pulvérisateur à dos	Kits de protection				
			Lunette	Masque	Gants	Botte	Tenu e			Lunette	Masque	Gants	Botte	Tenu e			Lunette	Masque	Gants	Botte	Tenu e
BOKE	24	50	70	70	70	70	70	12	44	48	48	48	48	48	12	6	22	22	22	22	22
KINDIA	30	51	65	65	65	65	65	9	29	35	35	35	35	35	21	22	30	30	30	30	30
MAMOU	21	20	45	45	45	45	45	14	20	39	39	39	39	39	7	0	6	6	6	6	6
LABE	30	50	64	64	64	64	64	23	46	54	54	54	54	54	7	4	10	10	10	10	10
FARANAH	29	67	106	106	106	106	106	16	26	25	25	25	25	25	13	41	81	81	81	81	81
KANKAN	15	75	50	50	50	50	50	10	52	44	44	44	44	44	5	23	6	6	6	6	6
N'ZEREKORE	18	180	80	80	95	95	95	12	121	48	48	63	63	63	6	59	32	32	32	32	32
TOT. GENER	167	493	480	480	495	495	495	96	338	293	293	308	308	308	71	155	187	187	187	187	187

Il a été réceptionné pour l'ensemble des préfectures du pays et pour les brigades régionales des Protections des Végétaux et des Denrées Stockés (PV/DS) 167 atomiseurs, 493 pulvérisateurs à dos et 495 kits de protection.

L'utilisation des équipements phytosanitaires a porté sur 96 atomiseurs (57,49%), 338 pulvérisateurs à dos (68,56%) et 308 kits de protection (62,22%).

Le taux d'utilisation des équipements relativement élevé dénote de l'ampleur des fléaux auxquels les agents des services de protection des végétaux et les auxiliaires ont fait face lors de la campagne agricole 2012-2013.

Le stock est de 71 atomiseurs, 155 pulvérisateurs à dos et 187 kits de protection à la date du 30 Avril 2012.

Tableau 8 : Nombre de ménages bénéficiaires d'intrants, équipements & matériels agricoles

REGION	Engrais			Herbicide			Semence			Equip. & matériels agricoles pendant la campagne									
	Urée	T. 17	T. 15	Herbi-total	Select riz	Select Maïs	Riz local	Riz amél	Maïs amél	Trac-teur	Motocu-lit	Mois-sonn/batt.	Moto-fauche-us	Batt. Moto-risée	Décortiq-ueuse	Bas-cule	Bâche	Sacs de 50 kg	Sacs de 100 kg
	Mnag béné-ficiair.	Mnag béné-ficiair.	Mnag béné-ficiair.	Mnag béné-ficiair.	Mnag béné-ficiair.	Mnag béné-ficiair.	Mnag béné-ficiair.	Mnag béné-ficiair.	Mnag béné-ficiair.	Mnag béné-ficiair.									
BOKE	2 949	3 015	2 540	-	3 579	58	-	186	-	378	-	58	-	-	-	-	124	4 791	1 948
KINDIA	7 456	10 534	-	1 308	2 062	110	-	220	7	296	-	223	-	220	nd	-	92	446	-
MAMOU	1 737	9 167	-	-	950	96	-	506	-	1 262	-	-	3	3	264	-	14	454	-
LABE	7 819	13 119	-	-	240	285	-	651	-	252	-	-	-	-	nd	nd	18	400	200
FARAN	27 960	27 960	-	31918	5 400	3 072	3035	20	0	0	0	0	1	546	89	0	50	15707	6932
KANKAN	85 921	85 921	-	16865	12 854	9 151	0	0	0	0	0	0	0	72	48	0	66	4549	60251
N'ZEREK	20 764	20 904	-	11601	6 871	2 397	2156	0	0	60	0	8	0	66	223	0	96	5144	0
T. GEN	154 606	170 620	2 540	61 692	31 956	15 169	5 191	1 583	7	2 248	0	289	4	907	624	0	460	31 491	69 331

Le tableau N° 8 montre que l'effectif des ménages bénéficiaires d'engrais (tous types confondus) est de 327 766. La répartition se présente comme suit : 154 606 en urée, 170 620 en triple 17 et 2 540 en triple 15.

Concernant les herbicides, les ménages bénéficiaires d'un effectif total de 108 187, comprennent 61 692 en herbicide total et 31 956 en sélectif riz et maïs.

S'agissant des semences, 6 781 ménages en ont bénéficié dont 5 191 en riz local, 1 583 en riz amélioré et 7 en maïs amélioré.

Par apport aux équipements et matériels le tableau montre 105 354 ménages bénéficiaires, repartis comme suit : 2 248 en tracteurs, 289 en moissonneuses batteuses, 4 en moto-faucheuses, 907 en batteuses motorisées 624 en décortiqueuses, 460 en bâches, 31 491 en sacs de 50 kg, 69 331 en sacs de 100 kg.

Tableau 9 : Nombre de Sous-préfectures bénéficiaires d'intrants agricoles

REGION	Urée		Triple 17		Triple 15		Herbi-total		Selectif riz		Selectif Maïs		Riz local		Riz amélioré		Maïs amélioré	
	S/P bénéficiaire	Total S/P																
BOKE	35	37	37	37	8	37	0	37	32	37	13	37	0	37	4	37	0	37
KINDIA	39	45	39	45	0	45	14	45	42	45	6	45	0	45	17	45	4	45
MAMOU	25	36	36	36	0	36	0	36	21	36	14	36	0	36	6	36	0	36
LABE	31	53	46	53	0	53	0	53	10	53	18	53	0	53	14	53	0	53
FARANAH	42	42	42	42	0	42	42	42	29	42	29	42	0	42	0	42	0	42
KANKAN	56	58	58	58	0	58	53	58	41	58	25	58	0	58	0	58	0	58
N'ZEREKORE	66	66	51	66	0	66	66	66	55	66	40	66	24	66	0	66	0	66
TOTAL GEN	294	337	309	337	8	337	175	337	230	337	145	337	24	337	41	337	4	337

De ce tableau, on observe que sur les 337 sous préfectures et communes urbaines des 33 préfectures, la distribution des intrants agricoles affiche une proportion de 87,24 % en urée, 91,29 % en triple 17 ; pour les herbicides sélectifs riz, maïs et total respectivement de l'ordre de 68,24 % 43,02 % et 51,92 %.

Quant aux semences, la proportion est de 7,12 % pour le riz local, 12,16 % pour le riz amélioré et 1,18 % pour le maïs amélioré.

S'agissant du triple 15, avec une proportion de 2,37%, la distribution n'a touché que les sous préfectures relevant de la zone d'intervention du projet coton.

Ces différentes informations relatives à la couverture de la plupart des sous préfectures en termes de distribution des intrants, dénote de l'efficacité du système mis en place, et des efforts en faveur des producteurs.

Tableau 10 : Encadrement technique des ménages agricoles selon l'Organisme/Institution par préfecture

REGION	ANPRO_CA	Projet/Programme					CNOP_G			ONG		
	Conseil agricole	Conseil agricole	Voyage d'étude	Assistce mat/intr	Assistce financière	Format°	Conseil agricole	Assistce mat/intr	Format°	Conseil agricole	Assistce mat./intr.	Format°
Nombre de ménages agricoles encadrés												
BOKE	17 595	8 092	35	9 162	0	5 242	6 112	6 112	6 112	0	0	0
KINDIA	9 966	3 985	0	4 405	142	4 405	0	0	0	6 055	6 505	6 145
MAMOU	13 978	2 162	0	2 162	100	2 162	5 141	5 141	5 141	0	0	0
LABE	14 362	5 583	0	3 460	0	1 960	10 336	10 338	6 034	4 736	4 736	4 736
FARANAH	13 679	2 653	0	0	0	0	0	0	0	1 878	577	0
KANKAN	21 743	500	0	3	0	0		290	0	0	0	0
N'ZEREKORE	34 436	406	0	1 141	0	0	2 000	58	0	0	1 445	0
TOT. GENER	125 759	23 381	35	20 333	242	13 769	23 589	21 939	17 287	12 669	13 263	10 881

Il ressort de ce tableau que sur un effectif total de 185 398 ménages agricoles encadrés, l'Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPRO/CA) a touché 125 759 ménages soit 67,63 %, suivi de la CNOGP avec 23 589 ménages soit 12,72 % ensuite les projets / programmes pour un effectif de 23 381 ménages soit 12,61 % et enfin les ONG avec un effectif de 12 669 ménages soit 6,83 %.

En plus du conseil agricole, les projets/programmes et ONG ont apporté des assistances matérielles et financières, organisé des voyages d'étude et formations en faveur des producteurs.

Parmi ces autres activités, il est important de noter que l'assistance matérielle/ intrants occupe une place importante avec 20 333 ménages touchés par les projets/ programmes, 21 939 par la CNOGP et 13 263 par les ONG.

Tableau 11 : Gestion des Centres de Prestations Agricoles (CPA) par Préfecture

REGION	Nbre d'engins reçus		Nbre d'engins utilisés au cours de la campagne		Rendement des engins utilisés (Superf. labourée/récoltée et qité de riz battue)			Nbre d'engins en bon état		Nbre d'engins en mauvais état	
	Trac-teur	Moisson./b atteuse	Trac-teur	Moisson./b atteuse	Tracteur (ha)	Moiss./batteuse		Trac-teur	Moisson./batteuse	Trac-teur	Moisson./b atteuse
						(ha)	(tonne)				
BOKE	14	12	14	3	360,58	65,50	18,68	11	8	3	4
KINDIA	8	8	7	4	492	150,00	0	6	8	2	0
MAMOU	5	0	4	0	227,00	0,00	0,00	1	0	4	0
LABE	4	1	3	0	567,70	0	0	4	0	0	1
FARANAH	15	13	15	12	1 062,58	1 073,80	0,00	14	10	1	3
KANKAN	23	22	23	21	1 881,32	484,28	0,00	21	16	2	6
N'ZEREKORE	10	6	9	5	416,80	104,50	0,00	10	5	0	1
TOT. GENER	79	62	75	45	5 007,98	1 878,08	18,68	67	47	12	15

En nous référant au tableau ci-dessus, il apparaît que le fonctionnement des Centres de Prestations Agricoles (CPA) a été assuré dans la quasi-totalité des préfectures. Ainsi sur total de 79 tracteurs reçus, 75 ont été utilisés correspondant à une proportion de 94,93 % ; tandis que les moissonneuses batteuses sur un total de 62 reçus, 45 ont fonctionné pour un taux de 72,58 %.

S'agissant du rendement des engins utilisés, il a été enregistré 5007,98 ha labourés par les tracteurs, tandis que les moissonneuses batteuses ont récolté 1878,08 ha.

Notons qu'à Koundara il a été exclusivement question de battage de riz d'une quantité de 18,68 tonnes.

Concernant l'état des engins, il faut retenir que 65 tracteurs sont en bon état contre 12 en mauvais état ; alors qu'on a enregistré 47 moissonneuses batteuses en bon état contre 15 en mauvais état.

Tableau 12 : Estimation des superficies traitées par les services de protection des végétaux

REGION	Service public			Service privé			TOTAL		
	Herbicide (ha)	Insecticide (ha)	Fongicide	Herbicide (ha)	Insecticide (ha)	Fongicide	Herbicide (ha)	Insecticide (ha)	Fongicide
BOKE	638,50	2 733,00	0,00	3 020,88	0	0	3 659,38	2 733,00	0,00
KINDIA	4 400,00	1 950,99	0,00	1 702,25	188,33	0	6 102,25	2 139,32	0,00
MAMOU	283,24	1365,00	214	326,07	112,00	0,00	609,31	1477,00	214
LABE	166,80	198,50	188	493,25	138,00	15	660,05	336,50	203
FARANAH	9 750,50	417,00	30,00	11 583,33	60,00	0,00	21 333,83	477,00	30
KANKAN	30 500,00	2 974,50	10,00	29 764,82	1 149,50	12	60 264,82	4 124,00	22
N'ZEREKORE	8 907,50	1 331,85	4	11 780,95	365,79	0	20 688,45	1 697,64	4
TOT. GENER	54 646,54	10 970,84	446,00	58 671,55	2 013,62	27,00	113 318,09	12 984,46	473,00

De ce tableau, sur une superficie totale de 113 318, 09 ha traitée à l'herbicide, 54646 54 soit 48,22% ont été réalisés par le service public et 58 671,55 ha soit 51,78 % ont été réalisés par les auxiliaires.

Quant à l'insecticide, il a été traité une superficie totale de 12 984,46 ha dont 10 970,84 ha (84,49 %) par le service public et 2 013,62 ha par les auxiliaires (15,51 %)

Avec le fongicide, le service public a traité 446 ha (94 %) tandis que les auxiliaires ont traité 27 ha (6 %) sur un total de 473 ha.

Tableau 13 : Situation financière des engrais

REGION	Qtité reçue en 2012 (tonne)				Valeur (GNF)	Quantité vendue (tonne)				Valeur de la qtité vendue (GNF)		
	Urée	Triple 17	T. 15	Dolo-mie		Urée	Triple 17	T. 15	Do-lo-mie	Montant total	Au Crédit Rural	En Banque (BCRG)
BOKE	1 136,00	1 650,00	0	0	6 965 000 000	291,55	537,45	-	-	2 072 500 000	0	2 072 500 000
KINDIA	1 249,60	2 050,00		220	8 513 000 000	619,10	1 717,00	-	-	5 840 250 000		5 840 250 000
MAMOU	990,00	1 500,00	0	0	6 225 000 000	114,30	1 487,15	-	-	4 003 625 000	0	4 003 625 000
LABE	950,00	1 560,00	0	0	6 275 000 000	266,55	1 393,10	-	-	4 149 125 000	35 729 000	4 113 396 000
FARANAH	703,00	1 214,30	0	0	4 793 250 000	531,35	1 214,30	0	0	4 364 125 000	0	2 416 460 000
KANKAN	1 575,00	2 706,00	0	0	10 702 500 000	1 542,00	2 676,00	0	0	10 545 000 000	0	10 420 000 000
N'ZEREK	1 191,15	1 402,85	0	0	6 485 000 000	173,45	457,25	0	0	1 576 750 000	0	1 577 715 000
P.COTON	76,00	2 062,00	703	0	7 101 500 000	76,00	2 062,00	703		7 101 500 000	0	7 101 500 000
FUPRORIZ	50,80	155,20	0	0	515 000 000	50,80	155,20			515 000 000	0	515 000 000
TOT. GEN.	7 921,55	14 300,35	703	220	57 575 250 000	3 665,10	11699,45	703	0	40 167 875 000	0	38 060 446 000

La vente des engrais a porté essentiellement sur l'urée et le triple 17. Elle est liée principalement à l'utilité du produit et à l'opportunité de son utilisation selon la perception des producteurs. Ainsi, sur une quantité totale de 23 144,5 tonnes d'engrais tout type

confondu 16067,15 tonnes soit 69,42 % ont été vendu pour un montant total de 40 167 875 000 FG localisé à la Banque central ou au Crédit Rural.

Les proportions de vente suivant les différents types d'engrais se présentent comme suit : urée 7921,55 tonnes reçus pour 3 665,10 tonnes vendues soit 46,27 %. 14300,35 tonnes de triple 17 reçus pour 11 699, 45 tonnes vendues soit 81,81 % Quant au triple 15, il a été entièrement vendu et la dolomie reste stockée dans les magasins.

Tableau 14 : Situation de la commercialisation du riz par Préfecture

REGION	Montant reçu (GNF)	Quantité de riz acheté (tonne)			Quantité de riz vendu (tonne)			Qtité livrée au Garnis. Milit.	Pertes enregistrées		Stock (tonne)	
		Riz paddy	Riz net	Valeur (GNF)	Riz paddy	Riz net	Valeur (GNF)		Avariée	Magasinage	Riz paddy	Riz net
BOKE	1 300 000 000	186,29	81,78	1 260 408 275	9,55	23,52	173 252 000	42,00	5,94	0,00	175,44	11,62
KINDIA	3 200 000 000	49,03	386,85	3 180 080 107	14,47	162,65	695 970 000	121,50	94,85	6,86	31,77	3,77
MAMOU	950 000 000	54,48	95,38	944 467 500	0,00	40,61	189 417 000	13,30	0,20	5,36	54,48	49,21
LABE	1 350 000 000	99,44	67,87	1 082 161 100	0,00	0,10	672 000	51,74	9,22	0,00	97,41	8,85
FARANAH	1 800 000 000	212,19	159,72	1 759 575 100	58,94	111,12	228 506 000	106,49	0,00	0,00	23,41	0,60
KANKAN	6 450 000 000	268,99	719,08	5 769 889 950	0	0	0	1 031,17	1,25		38,15	8,74
N'ZEREKORE	6 351 250 000	226,79	828,09	5 296 196 805	26,73	221,89	816 522 000	394,05	89,30		96,00	70,44
TOT. GENER	21 401 250 000	1 097,21	2 338,77	19 292 778 837	109,69	559,88	2 104 339 000	1 760,24	200,76	12,21	516,67	153,23

Selon le tableau 14 le gouvernement a engagé 21 401 250 000 FG pour l'achat du riz des producteurs. Il a été acheté 1097,21 tonnes de riz paddy et 2338,77 tonnes de riz net pour un montant total de 19 292 778 837 FG. La quantité vendue se chiffre à 109,69 tonnes de riz paddy et 559,88 tonnes de riz net pour un montant de 2 104 339 000 FG.

La quantité livrée aux garnisons militaires se situe à hauteur de 1760,24 tonnes de riz net.

Les pertes dues plus généralement aux mauvaises conditions d'emmagasinage, vols, incendies etc... sont de l'ordre de 212,97 tonnes.

Les quantités en stock sont de 516,67 tonnes de riz paddy et 153,23 tonnes de riz net.

Tableau N°15 : Approche comparative de la superficie et production en riz des exploitations appuyées en 2012 par rapport à 2011 par région

REGIONS	2011		2011		2011	
	Exploitations appuyées		Exploitations non appuyées		Ensemble des exploitations	
	Superficie (ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Production (tonne)
BOKE	22 242	42 023	216 713	181 409	238 955	223 432
FARANAH	28 325	61 559	194 608	211 466	222 933	273 025
KANKAN	40 592	89 298	279 216	287 084	319 808	376 382
KINDIA	29 991	59 782	223 258	232 002	253 249	291 784
LABE	4 602	9 397	77 954	74 639	82 556	84 036
MAMOU	4 880	10 608	75 925	94 225	80 805	104 833
N'ZEREKORE	36 843	79 106	314 747	360 204	351 590	439 310
ENSEMBLE	167 474	351 773	1 382 421	1 441 028	1 549 895	1 792 801

REGIONS	2012		2012		2012	
	Exploitations appuyées		Exploitations non appuyées		Ensemble des exploitations	
	Superficie (ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Production (tonne)
BOKE	8 052	15 299	216 958	186 448	225 011	201 747
FARANAH	43 548	87 097	194 828	217 260	238 377	304 357
KANKAN	65 398	137 336	279 532	294 558	344 930	431 894
KINDIA	35 181	68 603	223 511	237 812	258 692	306 415
LABE	11 592	23 185	78 042	76 648	89 635	99 833
MAMOU	8 410	18 503	76 011	96 427	84 421	114 930
N'ZEREKORE	42 866	92 161	315 103	367 502	357 969	459 663
ENSEMBLE	215 048	442 184	1 383 986	1 476 657	1 599 034	1 918 841

V- Conclusion

L'application de la politique agricole du gouvernement en termes d'appui aux producteurs sur la base des gros investissements financiers et matériels a été sans nul doute favorablement accueillie par les bénéficiaires. Leur comportement se traduit par l'engouement qu'ils affichent et la redynamisation de leurs activités de production.

Les résultats de l'enquête résultent de la combinaison d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels le fonctionnement du dispositif mis en place, comprenant outre les services techniques, les organisations paysannes, les chambres d'agriculture, les ONG et les autres partenaires.

L'acquisition par les producteurs des équipements et matériels agricoles, l'encadrement technique, la formation, l'assistance financière dont ils ont bénéficié, de même que le traitement phytosanitaire dont les cultures ont fait l'objet, sont entre autres les facteurs qui ont grandement contribué à l'accroissement de la superficie, du rendement et de la production.

En termes d'illustration, au niveau national, la superficie totale mise en valeur est passée de en 2011 à 1 549 895 ha et en 2012 à 1 599 034 ha et la production de 1 792 801 tonnes à 1 918 841 tonnes. Pour ces différents paramètres, il est observé respectivement un accroissement de 96 ,92% pour les superficies et de 93,43% pour la production.

La référence à ces données, atteste que globalement l'appui du gouvernement a positivement impacté le système de production au cours de la campagne agricole 2012-2013.

Cependant, le dispositif mis en place n'a pas toujours bien fonctionné car, des faiblesses notoires ont été observées par endroit notamment :

- Manque de franche collaboration entre les membres du comité de gestion préfectoral ;
- Manque de collaboration entre le chef du Centre de Prestation Agricole et la Direction Préfectorale de l'Agriculture d'une part (cas de Faranah, Kissidougou et Yomou) et d'autre part entre le chef du Centre de Prestation Agricole et la chambre d'Agriculture (cas de Faranah) ;
- Insuffisance des effectifs des conseillers agricoles ;
- Envoi tardif des équipements, ce qui dénote le non respect du calendrier agricole ;
- Manque de communication par rapport au changement du mode d'acquisition des intrants (paiement à terme et paiement au comptant) ;
- Manque d'identification des besoins des producteurs en intrants et équipements (cas de Koubia) ;
- Manque de communication des prix de cession aux chambres régionales d'agriculture ou prix élevé de certains équipements (motofaucheuses, trieuses et bascules) ;
- Non adaptation de certains équipements au relief (Koubia : motofaucheuses et batteuses motorisées).
- Manque de moissonneuses batteuses à Macenta ;

- Manque de magasin de stockage dans les préfectures ;
- Manque de formation des jeunes pour l'utilisation des motoculteurs qui leur sont destinés (malheureusement en souffrance dans les préfectures).

Le disfonctionnement et les faiblesses ainsi révélés, exigent que les dispositions au double plan technique et administratif soient prises en vue d'apporter les amendements nécessaires voire indispensables pour l'atteinte des objectifs assignés aux différents intervenants.

VI - RECOMMANDATIONS

1- Au Gouvernement :

- La mise à disposition et à temps des intrants et équipements aux producteurs dans le respect du calendrier agricole ;
- La mise à disposition et à temps des moyens financiers et logistiques aux services techniques impliqués dans le processus (ANASA, IRAG, ANPROCA, SNPV-DS, DNA)
- Respecter le contenu de la loi des finances et la mise à disposition à temps de subventions inscrites au Budget de l'Etat en faveur des Structures engagées dans les opérations de la campagne agricole.

2- Au département de l'Agriculture :

Sur la base des notes administratives officielles

- Exiger des Directions Régionales et Préfectorales de l'Agriculture la remontée à temps des besoins en intrants et équipements des producteurs ;
- Communiquer à temps utile toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la campagne agricole (Radio, Télévision et Presse écrite) ;
- Créer une flotte téléphonique entre les structures centrales et leurs bases, entre les Directions régionales de l'agriculture et le Cabinet pour les échanges d'informations liées aux alertes précoces.
- Donner des instructions rigoureuses aux Directions Régionales pour le règlement des conflits observés entre les structures déconcentrées;
- Renforcer le processus de mise en place de la Chambre d'agriculture et de ses démembrements compte tenu de leur responsabilité dans la mise en place des intrants et dans recouvrement des fonds des services rendus.
- Augmenter le nombre de conseillers agricoles pour une large couverture ;
- Redistribuer les fonds de la commercialisation en fonction de l'importance des zones de production ;
- Tenir compte du relief dans la répartition des équipements agricoles ;
- Faire accompagner les équipements des prix de cession à la chambre ;
- Revoir les prix des motofaucheuses à la baisse ou à défaut les céder à crédit sur la base des critères de crédibilité et solvabilité, pour éviter leur détérioration ;
- Assurer la formation des jeunes afin de les imprégner sur l'utilisation des motoculteurs.